

MLE PARENT CAROLINE
14 RUE PIERRE JOIGNEAUX
21200 BEAUNE

Lettre avenant au contrat n° AL471300

Apprentissage en conduite supervisée

Numéro d'immatriculation du véhicule : 2020XY21
Nom et prénom du souscripteur : PARENT CAROLINE
Nom et prénom de l'élève : BERTRAND.ARTHUR
Nom et prénom de l'accompagnateur : PARENT CAROLINE

GENERALI IARD , sollicitée par demande en date du 25 juin 2021 en vue d'une participation à l'apprentissage en conduite supervisée, déclare accepter l'extension de garantie à la situation de conduite supervisée.

Cette garantie ne fait pas l'objet de conditions de tarification différentes de celles qui ont été prévues au contrat et acceptées par le souscripteur.

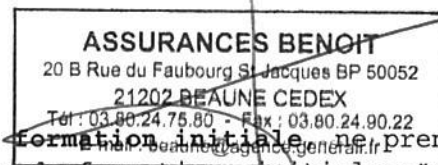
Les franchises du véhicule ne sont pas modifiées, elles sont rappelées ci dessous :
Pour le véhicule immatriculé 2020XY21

| | | |
|-------------------------|---|------------|
| Responsabilité Civile | : | Néant |
| Dommages tous accidents | : | 210 EUR |
| Vol | : | 210 EUR |
| Bris des Glaces | : | Sans objet |

Si une franchise "conducteur novice" est prévue au contrat, elle n'est pas applicable, si le sinistre est occasionné, par l'élève, conduisant le véhicule dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite ou en conduite supervisée.

Fait le 25 juin 2021.

LA COMPAGNIE



L'extension de garantie **délivrée avant le début de la formation initiale** ne prendra effet qu'à la date d'établissement de " l'attestation de fin de formation initiale " délivrée par le formateur responsable de la 1ère phase d'enseignement ou de "l'autorisation de conduire en conduite supervisée".